

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-1166

présenté par

Mme Valentin, Mme Corneloup, M. Bazin, M. Jean-Pierre Vigier, M. Kamardine, M. Viry,
M. Benassaya, Mme Poletti, Mme Boëlle, M. Manuel et M. Vatin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 48, insérer l'article suivant:****Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.